



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Inspection d'Académie
Inspection Pédagogique
Régionale

Dossier suivi par
Gilles BULABOIS
Jean-Marc TOCHON
Coordonnateurs
académiques EDD

Téléphone
03 81 65 49 33
Fax
03 81 65 49 26

Mél.
gilles.bulabois@ac-besancon.fr
jean-marc.tochon@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

Les coordonnateurs académiques EDD

à Mesdames et Messieurs les Directeurs d'écoles
s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
circonscription
s/c de Madame et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Directeurs Académiques des Services
de l'Education Nationale du Doubs, du Jura, de Haute-
Saône et du Territoire de Belfort.

Besançon, le 26 septembre 2018

OBJET : labellisation « E3D » des écoles.

La labellisation « E3D » des écoles sera désormais conduite selon les mêmes procédures dans les académies de Besançon et de Dijon avec une charte et un protocole à trois niveaux de labellisation communs :

- Niveau 1 d'engagement : validation d'au moins 6 items, sur 24 contenus dans la charte, répartis dans les 3 domaines (dont absolument l'existence d'un COPIL dans l'école). Pour ce premier niveau la labellisation s'effectuera à partir de la fiche d'auto-positionnement jointe à ce courrier.
- Niveau 2 d'approfondissement : validation d'au moins 12 items sur 24 répartis dans les 3 domaines. Pour ce second niveau l'examen de la fiche d'auto-positionnement sera suivi d'un entretien avec le directeur/la directrice.
- Niveau 3 d'expertise : validation d'au moins 18 items sur 24 répartis dans les 3 domaines, à partir de la fiche d'auto-positionnement. La labellisation à ce niveau nécessite une visite de l'école sur la base d'une demi-journée.

Chaque niveau de labellisation est accordé pour une durée de 5 ans ; au cours de cette période ou au plus tard à l'issue, la procédure ci-dessus est reconduite pour confirmer le label, passer au niveau supérieur ou le cas échéant procéder au retrait du label.

La grille d'auto-positionnement est à retourner aux coordonnateurs pour le **15 février 2019**.

Un accompagnement peut être demandé par la directrice ou le directeur de l'école pour candidater à la labellisation auprès de monsieur Philippe ROUX, IEN Lons nord (philippe.roux@ac-besancon.fr) qui assure la coordination « EDD » pour le premier degré au sein du Groupe Technique académique

Toutes les informations utiles sur la labellisation (charte académique et grille d'auto-positionnement) et plus généralement sur l'EDD figurent désormais sur notre nouveau site académique : <http://edd.ac-besancon.fr/> ; rubrique labellisation : <http://edd.ac-besancon.fr/labellisation-e3d/>

Nous vous remercions par avance de bien vouloir porter toute votre attention à cette démarche de généralisation de l'Education au Développement Durable.

Très cordialement,
Gilles BULABOIS Jean-Marc TOCHON
Coordonnateurs académiques EDD